l'accusation de vouloir un nouveau conflit. Certes, dans les époques anciennes ou récentes, il y a toujours eu des gens qui ont tenté de soumettre des peuples par les armes. Mais, Nous, Nous n'avons jamais cessé de prêcher une paix véritable; l'Eglise désire conquérir non point par les armes, mais par la vérité, les peuples et leur enseigner la vertu et une vie sociale de droiture.

Il convient que vous enseigniez tout cela avec franchise, parce que ce n'est que lorsque les commandements chrétiens régiront la vie publique et privée qu'il sera permis d'espérer que, les différends terrestres apaisés, les diverses classes de la société, les peuples

et les individus puissent vivre en une fraternelle concordé.

Que de nouvelles prières implorent de Dieu que Nos vœux ardents se réalisent, afin que, avec l'aide de la grâce divine, avec la force du Christ, les mœurs soient renouvelées chez tous et que les relations entre les peuples permettent le plus tôt possible, à chaque nation, en éliminant l'aveugle passion de dominer les autres, d'assurer la liberté nécessaire due à l'Eglise et à tous ses enfants selon les droits divin et humain.

Donné à Castel-Gandolfo, le 26 juillet 1950, dans la douzième année de Notre pontificat.

PIUS PP. XII.

## Communiqué du Comité d'action pour la liberté scolaire

Devant les heureux effets déjà produits par l'énergique campagne menée par les catholiques de l'Ouest,

Prenant acte des récentes déclarations ministérielles et de la consti-

tution destinée à résoudre le problème scolaire,

Le Comité d'Action pour la Liberté Scolaire invite ses adhérents à surseoir à l'exécution des décisions prises le 23 avril dernier concernant le délai de paiement de l'impôt.

Le C.A.L.S. demeure plus que jamais résolu à continuer ses efforts

jusqu'à la réalisation de la justice et de la paix scolaires.

\* \*

Les Evêques qui ont approuvé la décision prise par le C.A.L.S. le 23 avril dernier ne peuvent que souscrire à ce communiqué.

Les Evêques profitent de cette occasion pour féliciter leurs fidèles de l'énergie avec laquelle ils défendent la cause sacrée de l'enseignement libre.

Ils leur demandent d'observer avec la discipline dont ils ont si

souvent déjà fait preuve, la consigne qui leur est donnée.

## Secrétariat de l'Évêché

Dispenses accordées

Bans: Andrezé, Aubigné-Briand, Beaulieu (2), Bégrolles (2), Brain-sur-Allonnes (3), Chemillé (Saint-Pierre), Fougeré, Juvardeil, Landemont (2), Maulévrier (3), Les Rosiers, Saint-Martin-de-la-Place, Saint-Paul-du-Bois, Segré, Somloire, La Tessoualle, Vergonnes.

Affichages: Chacé, La Seiguinière (2), Soulanger, Trémentines (2),

Vergennes.